

Province de Québec
Municipalité de Saint-Elzéar
Le 24 septembre 2018

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Elzéar, tenue le 24 septembre 2018 à 19 h à la salle du conseil située au 707, avenue Principale où les conseillers sont présents sous la présidence du maire Carl Marcoux :

Les membres Joan Morin, Shirley McInnes, Alain Gilbert, Johanne Nadeau et Stéphane Lehoux, sont présent et forment corps entier du conseil.

Mathieu Genest, secrétaire-trésorier et directeur général est également présent.

M. Hugo Berthiaume a motivé son absence.

Ouverture de l'assemblée

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. Le maire procède à l'ouverture de l'assemblée.

180-09-18 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Joan Morin et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Avis de motion – Règlement sur la gestion contractuelle
- 4- Levée de l'assemblée

181-09-18 Avis de motion – Règlement sur la gestion contractuelle

Avis de motion est donné par Joan Morin conseillère, à l'effet qu'elle présentera lors d'une séance du conseil, un règlement sur la gestion contractuelle. Un projet de règlement no 2018-241 est déposé séance tenante.

182-09-18 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Shirley McInnes et unanimement résolu de clore l'assemblée. Il est 19 h 30.

Carl Marcoux
Maire

Mathieu Genest, secrétaire-trésorier
et directeur général